

présenterait une interprétation plus admissible pour ceux qui cherchent, à toute force, le fondateur de Belley dans les antiquités épigraphiques :

MATRI DEVM ET ATTIN
 CVPIDINES II APRONIVS
 GEMELLINVS TES. LEG. VIC.
 BELL. HER. PON. CVRAVIT.

J'adopte la traduction de M. de Moyria : *Apronius Gemellinus, officier du mot d'ordre de la VI^e légion, dite la Victorieuse, a fait don au temple de Cybèle et d'Attys de deux amours porte-flambeaux. Bell., son héritier, a pris soin de les faire placer. Et il ajoute : « Voici encore un Bellicius ou Bellius ! Quelle tentation ! Comment ne pas voir dans ce nom le fondateur de Belley ! Il faut bien avoir promis de ne rien avancer sans preuve ! »*

M. D. Monnier est aussi bien disposé que M. de Moyria à considérer ce Bellicius ou Bellius, car il n'y a que la première moitié du nom dans l'inscription, comme le personnage qui a donné son nom à Belley, opinion spécieuse, mais défaillante, lorsqu'elle est soumise un instant à un sérieux examen.

Belley, que ses antiquités signalent comme une localité déjà décorée d'édifices à l'époque de cette inscription, qui nous révèle un temple de Cybèle et d'Attys, n'a pu évidemment recevoir, à cette époque, son nom d'un simple particulier, dont toute l'importance épigraphique consiste à acquitter le legs fait à ce temple de deux candélabres. Quel était, en effet, ce Bell... ? L'inscription ne lui donne d'autre qualification, d'autre titre que celui d'héritier de Gemellinus ; d'où l'on doit induire que ce n'était pas un personnage considérable ; car, comme on le voit dans toutes les inscriptions semblables, il n'eût pas omis d'inscrire toutes ses qualités honorifiques sur un monument destiné à perpétuer son nom avec la consé-